



Stationnement à usage public pour personnes à mobilité réduite

Echelle :
0 100 200 mètres



Auteur : Secteur géomatique
Date : 11.09.2025
Format : A3

Plan établi sur la base des données de la mensuration officielle en date du plan, complétées par le Secteur géomatique.
Système de référence : CH1903+ / LV95

Nota bene : Pour information, le Secteur géomatique (SGéo) est au service des Services communaux pour les accompagner dans la gestion de leurs géodonnées, de la conception (modèle de données) à la publication (au sens large du terme, du plan imprimé au géoportail), en passant par la saisie, l'analyse et la mise à jour. Seuls les Services communaux sont responsables de leur contenu et donc de fournir au SGéo des informations suffisamment précises et fiables pour les introduire dans les bases de géodonnées. La justesse des décisions prises par les Services communaux, les autorités politiques et les responsables juridiques, à partir d'analyses des géodonnées traitées par le SGéo dépend directement de la qualité et de l'exhaustivité des informations qu'ils ont eux-mêmes transmises au SGéo. Celui-ci décline toute responsabilité en cas de décisions inappropriées prises à partir d'informations erronées qui lui auraient été confiées ou au contraire omises de lui transmettre.